



Information sur intitulé contrat CDD

Par **Wendy**, le **07/05/2026** à **11:15**

Bonjour,

J'ai signé un CDD le 25 février pour un poste de dessinatrice, destiné à une prestation chez un client ainsi qu'à un renfort en dessins sur d'autres prestations dans un rayon de 30 km.

Actuellement, on me demande d'intervenir sur une nouvelle prestation que je suis en mesure de réaliser, mais qui ne relève pas du dessin et implique des déplacements au-delà de 30 km.

Puis-je demander une requalification de ma fonction, ainsi qu'une révision de mon salaire ?

Merci par avance pour votre retour.

Cordialement,